

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : jeudi 25 juin 2026 à 17 heures 45

Date de la convocation : 18 juin 2026

Date de l'affichage : 18 juin 2026

Présents : 15 **Représenté** : 0 **Membres en exercice** : 15 **Absent** : 0

Présents : Véronique AMALRIC, Sylvaine BARA, Noémie BERGER, Sébastien BOFFELLI, David BRONCANO, Sandrine CAMPOS, Sandrine DESRUELLES, Jean-Pascal FERRER, Pierre-Manuel GARCIA, Hervé HUSSON, Gisèle JEANET, Fabienne MARTINAGE, Sophie MIELE, Patrick MILANI, Michel PRADEL

Représenté :

Absent :

Secrétaire : .Patrick MILANI

Madame le Maire, Fabienne Martinage a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 15 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales était remplie. Madame le Maire déclare la séance ouverte à 17h45. Monsieur Patrick Milan est désigné secrétaire de séance.

I – Approbation du compte rendu du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2026 :

Le compte rendu n'amenant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

Vote pour : 15 - Vote contre : 0 - Abstention : 0

II – Approbation du compte rendu du procès-verbal de la séance du 05 juin 2026 :

Le compte rendu n'amenant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

Vote pour : 15 - Vote contre : 0 - Abstention : 0

III – Compte rendu des décisions prises par le Maire :

Acceptation de devis :

- Sprint : boîte de 500 enveloppes électorales 71€ht.
- Signaux Girod : panneaux « Les Pradels commune de Mirepeïssset » 147,45€ht.
- IXEO : Vidéoprojecteur Optoma 1313,16€ht.
- Cédéo : 2 réservoirs chasse d'eau (WC maternelle) 147,12€ht.
- Prolians : Perforateur + visseuse 800€ht.

IV – Renouvellement des membres de la CCID (commission communale des impôts directs) :

Madame le Maire rappelle que : Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission est composée: Du maire, président de la Commission;

De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluations ou de nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques.

Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double (24 personnes si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants), proposée sur délibération du Conseil Municipal. Conformément au 3^{ème} alinéa du 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre âgés de 18 ans au moins;
- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne;
- Jouir de leurs droits civils;
- Etre inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés

En conséquence, nous devons donc transmettre une liste de 24 noms parmi lesquels la Direction Départementale des Finances Publiques retiendra 12 commissaires (6 titulaires et 6 suppléants).

Madame Le Maire propose les candidats suivants:

DEMAN Sandrine	CFE	MOALIC Jean-Michel	TFNB
FREYCHE Emmanuelle	CFE	GONZALEZ Sylvain	TFNB
SABATER Benoît	CFE	AMALRIC Véronique	TF
GCE CAMP	CFE	GARCIA Pierre-Manuel	TF
HIRSCH Immobilier	CFE	MIÈLE ROMAN Sophie	TF
PETERS Hervé	CFE	FERRER Jean-Pascal	TF
Rotisserie chez Michel	CFE	CAMPOS Sandrine	TF
MILANI Alain	THRS	BOFFELLI Sébastien	TF
BONIN David	THRS	PRADEL Michel	TF

ARENALES Robert	THRS	BERGER Noémie	TF
BRONCANO David	TFNB	BARA Sylvaine	TF
GIL Marc	TFNB	JEANET Gisèle	TF

Vote pour : 15 - Vote contre : 0 - Abstention : 0

V – Divers :

- Aménagement du local (chemin de ronde) pour loger le surveillant de baignade (2 mois).
- Projets événementiels : ferme équestre, marchés nocturnes, soirées à thème.
- Discussion sur l'aménagement du temps de travail des agents municipaux à l'école suite à la fermeture d'une classe, à la rentrée 2026/2027.
- Exposition sur l'eau, salle Don Simoni de Vallo, à partir du 4 juillet pour 3 semaines.
- ERRATUM : PV du conseil du 27 avril : Information sur la création d'une association locale afin de proposer des cours de renforcement musculaire, fitness, trampoline et danse zumba, **et non de gym douce**.

Clôture de la séance à 18h00

Signatures :

Fabienne Martinage, Maire et Présidente de séance :

Patrick Milani, Secrétaire de séance :